DOSSIER DE MÉCÉNAT

INITIATIVE VERS LA RÉÉDUCATION INNOVANTE

ANAOKA

| chaque appui porte le suivant |

SOMMAIRE

Introduction
PAGE 03

Notre mission
PAGE 04

Origines
PAGE 05 - 06

Projet Exosquelette
PAGE 07

Pourquoi une association ?
PAGE 08

Vision à long terme
PAGE 09

Votre entreprise peut agir
PAGE 10

Formes de mécénat
PAGE 11

Mécénat & fiscalité
PAGE 12

Notre engagement
PAGE 13

Contacts & dons
PAGE 14



INTRODUCTION
ANAOKA

L'ACCIDENT OU LA MALADIE PEUVENT BOULEVERSER UNE VIE.
LA SCIENCE PROGRESSE, LA TECHNOLOGIE INNOVE.
NOUS ŒUVRONS POUR RENDRE CES AVANCÉES ACCESSIBLES.

Les innovations technologiques ouvrent aujourd'hui de nouvelles possibilités dans certains parcours de rééducation neurologique. Robotique, exosquelettes, stimulation, dispositifs d'assistance au mouvement, capteurs : de nouveaux outils viennent enrichir le travail réalisé avec les professionnels de santé.

Mais ces technologies ont un coût.
Elles nécessitent également des environnements adaptés et des professionnels formés à leur utilisation.
Entre ce que l'innovation rend aujourd'hui possible et ce à quoi les personnes peuvent réellement accéder, une distance subsiste.



NOTRE MISSION

Chaque appui porte le suivant.

ANAOKA est une association loi 1901 née en Haute-Savoie avec une ambition : faciliter l'accès aux innovations technologiques dans le domaine de la rééducation neurologique.

L'association mobilise des particuliers, des entreprises, des fondations, afin de financer des équipements de rééducation neurologique et d'en faire des ressources collectives.
Ces équipements sont destinés aux adhérents de l'association et leur utilisation est encadrée par des professionnels compétents et formés, selon les indications et conditions définies pour chaque personne.
ANAOKA ne se substitue pas au soin.
ANAOKA facilite l'accès à des solutions.



ORIGINES

D’une histoire de vie vers un projet collectif.

Le 11 février 2024, dans les Dolomites (Italie), Clément et ses deux compagnons de cordée sont emportés par une avalanche.
Tous trois survivent.
Pour Clément, les conséquences sont considérables : polytraumatisme, arrêt cardio-respiratoire, hypothermie sévère, multiples fractures et lésion de la moelle épinière responsable d’une paraplégie.
Après plusieurs semaines de réanimation, d’abord en Italie puis en Haute-Savoie, un nouvel objectif prend toute la place : retrouver suffisamment d’autonomie pour être présent auprès de Manon lors de la naissance de leur premier enfant.
Respirer seul. S’alimenter seul. Se verticaliser.
Devenir autonome en fauteuil.
Retrouver, progressivement, une autonomie au quotidien.
En juillet 2024, Clément et Manon sont réunis pour accueillir leur fille.





Mais la sortie du centre de rééducation spécialisé ne marque pas la fin du parcours. Clément constitue sa propre équipe et poursuit sa rééducation avec la même détermination.
À l'automne 2025, il expérimente un exosquelette robotisé de rééducation. Il découvre les possibilités offertes par cette technologie, mais aussi une autre réalité : en dehors de certaines structures spécialisées, leur accès reste difficile.

Avec Manon, une idée prend alors progressivement forme :
Et si, plutôt que financer une technologie pour une seule personne, nous pouvions la financer ensemble pour la rendre accessible à plusieurs ?
ANAOKA naît de cette volonté durant l'été 2026.
Une expérience profondément individuelle devient alors le point de départ d'un projet collectif : faciliter l'accès aux technologies innovantes de rééducation pour les personnes atteintes de handicaps moteurs.

Faciliter l'accès aux technologies innovantes de rééducation pour les personnes atteintes de troubles neurologiques.

PROJET EXOSQUELETTE

Réunir 250 000 € et faire entrer un exosquelette dans notre patrimoine collectif.

C'est l'objectif fixé par ANAOKA pour son premier projet.
Réunir les moyens nécessaires pour financer un exosquelette robotisé de rééducation et créer les conditions permettant son utilisation dans un cadre professionnel.
Un exosquelette de rééducation est un dispositif robotisé utilisé pour accompagner le travail de la marche et du mouvement chez certains patients présentant des atteintes neurologiques.
Il ne remplace pas le professionnel. Il lui donne un nouvel outil.
Selon le dispositif et les objectifs définis par le thérapeute, il permet notamment d'accompagner un travail intensif, répétitif et contrôlé du mouvement.

Le modèle ANAOKA repose sur 3 acteurs :

ANAOKA
finance et porte l'équipement.

LES PROFESSIONNELS
encadrent son utilisation.

LES ADHÉRENTS
peuvent accéder à l'équipement lorsque celui-ci est indiqué dans leur parcours.

Ainsi une technologie particulièrement coûteuse devient une ressource collective

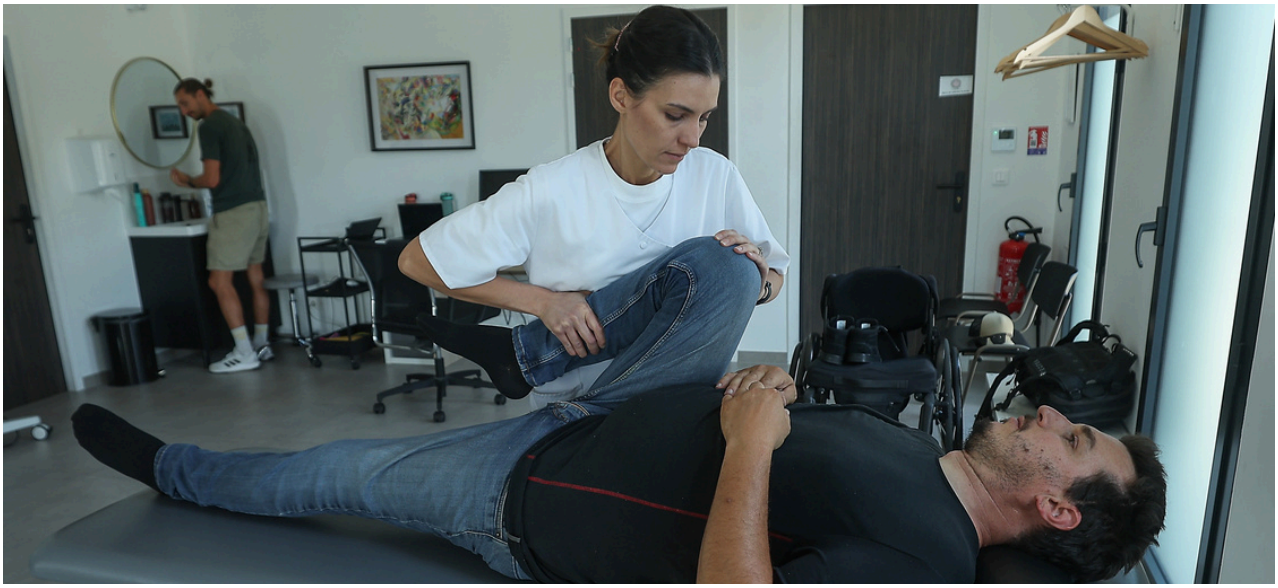


POURQUOI UNE ASSOCIATION ?

Parce que certaines technologies représentent des investissements difficilement supportables individuellement.

ANAOKA propose de mutualiser cet effort.
Une association peut réunir autour d'un même projet : des entreprises, des fondations, des particuliers et des bénéficiaires.
Chaque contribution participe alors à construire une capacité collective.
Le financement ne bénéficie plus à une seule personne.
Il contribue à constituer un équipement susceptible d'accompagner différents adhérents au fil du temps, dans le cadre défini pour son utilisation.

C'est le principe fondateur d'ANAOKA :
un appui qui rend possible le suivant.



VISION À LONG TERME

ANAOKA, au-delà d'un seul équipement.

ANAOKA n'a pas été créée pour financer une seule machine.
L'exosquelette est notre premier projet parce qu'il incarne notre manière d'agir :
Identifier une innovation pertinente. Réunir les moyens nécessaires. L'inscrire dans un cadre professionnel.
La rendre accessible.
Les technologies continueront d'évoluer.
De nouveaux équipements apparaîtront.
Les besoins, eux aussi, évolueront.

ANAOKA souhaite progressivement constituer un patrimoine d'équipements innovants accessibles à ses adhérents.

Aujourd'hui, il s'agit d'un exosquelette.
Demain, d'autres technologies pourront rejoindre cette dynamique.

VOTRE ACTION

Devenir mécène d'ANAOKA, c'est participer directement au financement et au développement des projets de l'association. Votre engagement contribue à :

RENDRE ACCESSIBLE

Participer au financement d'une technologie dont le coût constitue aujourd'hui un obstacle majeur à son accessibilité.

MUTUALISER

Faire d'un équipement de haute technologie une ressource collective plutôt qu'une possibilité individuelle.

AGIR SUR LE TERRITOIRE

Contribuer au développement de nouvelles possibilités d'accès aux technologies de rééducation en Haute-Savoie et départements limitrophes.

SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE LONG TERME

Permettre à ANAOKA de poser les bases d'un modèle qui pourra demain être appliqué à d'autres innovations.

FORMES DE MÉCÉNAT

Chaque entreprise peut contribuer à la mesure de ses possibilités. ANAOKA souhaite réunir autour de ses projets des entreprises mécènes capables d'apporter différentes formes de soutien.

MÉCÉNAT FINANCIER

Votre entreprise effectue un don financier destiné à soutenir les projets et les missions d'ANAOKA.

MÉCÉNAT EN NATURE

Votre entreprise contribue par le don de biens, de matériels, d'équipements ou de ressources utiles aux projets et au fonctionnement de l'association.

SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE LONG TERME

Votre entreprise met ponctuellement à disposition d'ANAOKA des compétences, des savoir-faire ou du temps de collaborateurs pouvant contribuer à ses projets.

Expertise technique, juridique, communication, événementiel, logistique ou autres compétences : les besoins peuvent évoluer avec les projets portés par l'association.

Chaque forme de mécénat est un appui

MÉCÉNAT & FISCALITÉ

Votre engagement a un impact concret

Chaque entreprise peut contribuer à la mesure de ses possibilités.
ANAOKA souhaite réunir autour de ses projets des entreprises mécènes capables d'apporter différentes formes de soutien.
Le mécénat peut ainsi prendre plusieurs formes selon les ressources, les compétences et les possibilités propres à chaque entreprise.

UN DON DE 1000 € est défiscalisé à 60%

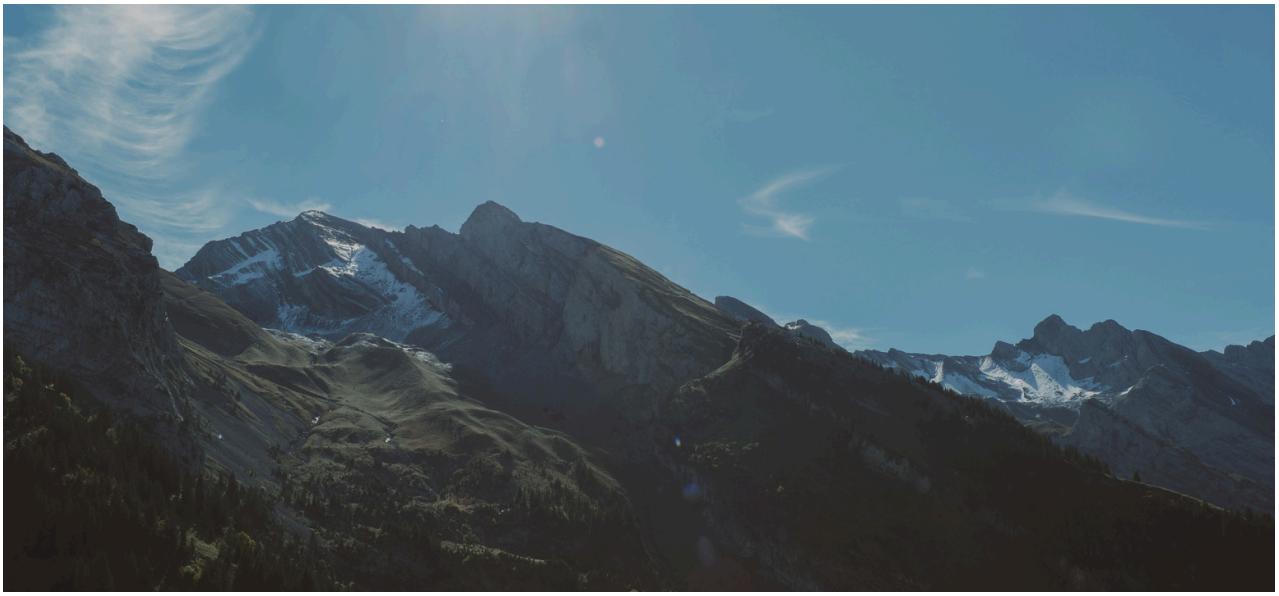
→ 600 € de réduction d'impôt
→ 400 € de coût réel après réduction fiscale*

CHAQUE GESTE COMPTE ET CHAQUE SOUTIEN PORTE LE SUIVANT.

Votre mécénat contribue directement au développement de projets permettant de rendre les technologies innovantes de rééducation accessibles à davantage de personnes.

Soutenir ANAOKA, c'est transformer une capacité d'investissement en capacité de mouvement.

**Exemples établis sur la base d'une réduction d'impôt de 60 %, sous réserve de l'éligibilité du don, de la situation fiscale propre à l'entreprise et des plafonds prévus par la législation en vigueur.*



NOTRE ENGAGEMENT
AU-DELÀ DU DON

Nous souhaitons que les entreprises mécènes qui rejoignent ANAOKA puissent comprendre les projets qu'elles contribuent à rendre possibles et suivre leur évolution.
Dans le respect du cadre applicable au mécénat, ANAOKA pourra notamment proposer :

- Des temps de rencontre avec l'association et de découverte des projets.
- Des informations permettant d'en suivre l'évolution.
- Des contenus permettant de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la rééducation et de l'accessibilité.
- La participation à certains temps forts organisés par ANAOKA.
- Des éléments permettant à l'entreprise de communiquer sur son engagement en qualité de mécène.

CONTACTS & DONS

Devenez mécène d'ANAOKA

Vous souhaitez soutenir ANAOKA par un mécénat financier, en nature ou de compétences ?
Contactez-nous pour échanger sur les besoins de l'association et les modalités de votre engagement.



CLÉMENT BLUM

Co-fondateur & Président

contact@anaoka.org
06 02 16 73 42



MANON LETESSIER

Cofondatrice
Responsable communication & partenariats

contact@anaoka.org
06 87 12 43 34

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DIRECTEMENT UN DON ?

Vous pouvez soutenir ANAOKA directement depuis notre plateforme de don :

Faire un don à ANAOKA

ANAOKA

I chaque appui porte le suivant I

4, chemin de Tillier
74000 Annecy
www.anaoka.org
contact@anaoka.org
06.02.16.73.42